

Déclaration sur les principales incidences négatives sur la durabilité durable 2022

Participant au marché financier : Cadelux S.A. (LEI 52990034SBR4ZZA11U86)

Résumé

Cadelux S.A. (LEI 52990034SBR4ZZA11U86) prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de Cadelux S.A.

Cette déclaration sur les principaux effets négatifs des facteurs de durabilité couvre la période de référence du 1er janvier au 31 décembre 2022.

CADELUX

FUND MANAGEMENT

Effets négatifs indirects sur la durabilité	Paramètres	Effets 2023	Notes	Mesures prises, mesures prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
Niveau de l'entreprise				
Émissions de CO₂				
Émissions de gaz à effet de serre	Champ d'application 1 (tCO ₂ eq)	983.486,89	Exclusion : les entreprises qui réalisent plus d'un certain pourcentage de leur chiffre d'affaires dans des activités telles que l'extraction de charbon, de pétrole à partir de sables bitumineux, etc. sont exclues. Intégration ESG : Le score de risque ESG de Sustainalytics reflète les risques liés au climat et aux émissions, ainsi que la manière dont les entreprises les gèrent. Engagement et vote : Dialogues avec les entreprises du portefeuille sur des sujets liés à la réduction des émissions de carbone. EOS encourage les entreprises à fixer des objectifs climatiques conformément aux normes internationales (SBTi), à établir des rapports conformément aux normes reconnues (TCFD), à développer et à mettre en œuvre des stratégies concrètes de durabilité à moyen et à long terme.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but de réduire les impacts négatifs sur la durabilité à long terme. En termes d'engagement, l'accent est mis sur les efforts de lutte contre le changement climatique (voir le plan d'engagement d'EOS).
	Champ d'application 2 (tCO ₂ eq)	211.969,44		
	Champ d'application 3 (tCO ₂ eq)	7.046.222,74		
	Total Portée 1 + 2 (tCO ₂ eq)	1.195.516,42		
	Total Portée 1 + 2 + 3 (tCO ₂ eq)	8.227.314,31		
Empreinte carbone	Total scope 1 + 2 (tCO ₂ eq/EURm)	74,83		
	Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO ₂ eq/EURm)	516,49		
Intensité des GES des entreprises bénéficiaires	Total scope 1 + 2 (tCO ₂ eq/EURm)	143,01		
	Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO ₂ eq/EURm)	892,28		
Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	(% exposés)	7,48		
Performance énergétique				
Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Consommation d'énergie non renouvelable (%)	59,91	Exclusion : les entreprises dont le score de risque ESG est supérieur à 40 sont exclues. Dans le secteur de l'énergie, les entreprises ayant des scores élevés ont également des taux plus élevés de production d'énergie non renouvelable et sont plus susceptibles d'être exclues. Intégration ESG : Les entreprises ayant des stratégies claires en matière de développement durable et des plans de transition sont privilégiées par rapport aux autres entreprises. Engagement et vote : les entreprises pour lesquelles le défi de la réduction de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable (par exemple, les compagnies pétrolières et gazières) est une priorité pour EOS. Le nombre d'engagements et de moments de contact avec ces entreprises est élevé.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but de réduire les impacts négatifs sur la durabilité à long terme. En termes d'engagement, l'accent est mis sur les efforts de lutte contre le changement climatique (voir le plan d'engagement d'EOS).
	Production d'énergie non renouvelable (%)	25,06		
Intensité de la consommation d'énergie (énergie consommée divisée par le chiffre d'affaires) des entreprises par secteur à fort impact sur le climat	Agriculture, sylviculture et pêche (GWh/EURm)	4,61	Intégration ESG : Cadelam préfère les entreprises qui sont les meilleures de leur secteur en termes d'ESG. Engagement et vote : En ce qui concerne les engagements relatifs aux objectifs climatiques et aux rapports, EOS donne la priorité aux entreprises qui consomment beaucoup d'énergie.	
	Construction (GWh/EURm)	0,17		
	Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (GWh/EURm)	3,01		
	Production (GWh/EURm)	0,44		
	Industries extractives (GWh/EURm)	2,22		
	Activités immobilières (GWh/EURm)	0,74		
	Transport et stockage (GWh/EURm)	1,44		
	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées, gestion des déchets et assainissement (GWh/EURm)	0,62		
Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules (GWh/EURm)	0,15			

Biodiversité				
Activités ayant un impact négatif sur les zones vulnérables sur le plan de la biodiversité	(% exposé)	8,85	Engagement et vote : EOS organise plusieurs dialogues portant spécifiquement sur la biodiversité. L'accent est mis ici sur les entreprises impliquées dans la production et le commerce de denrées alimentaires, avec des questions telles que la déforestation, l'agriculture régénératrice, l'élimination des déchets chimiques, etc.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but de réduire les impacts négatifs sur la durabilité à long terme. En termes d'engagement, l'accent est mis sur l'endiguement et l'inversion de la perte de biodiversité marine et terrestre (voir le plan d'engagement d'EOS).
L'eau				
Émissions dans l'eau	(t/EURm)	0,11	Intégration ESG : Cadelam examine les controverses auxquelles les entreprises sont liées en ce qui concerne les rejets de déchets dans l'eau. Engagement et vote : EOS a des engagements spécifiques avec des entreprises concernant le rejet de déchets dans l'eau.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but d'atténuer les effets négatifs sur la durabilité à long terme.
Déchets				
Part des déchets dangereux et des déchets radioactifs	(t/EURm)	217,90	Intégration ESG : Cadelam examine les controverses auxquelles les entreprises sont liées en ce qui concerne la production de déchets dangereux Engagement et vote : EOS a des engagements spécifiques avec les entreprises en ce qui concerne la production de déchets dangereux.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but d'atténuer les effets négatifs sur la durabilité à long terme.
Social et travailleurs				
Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.	(% impliqués)	0,31	Exclusion : Toutes les entreprises que l'analyse de Sustainalytics considère comme étant en infraction avec les principes du Pacte mondial des Nations Unies, à condition que l'engagement par le biais d'EOS ne révèle aucune amélioration jusqu'à un (1) an après que l'entreprise ait été considérée comme étant en infraction, ou si Sustainalytics elle-même n'a aucune attente positive.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but de réduire les impacts négatifs sur le développement durable à long terme. En termes d'engagement, l'accent est mis sur le capital humain et les droits de l'homme et du travail. (voir le plan d'engagement d'EOS)
Absence de procédures et de mécanismes de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	(% impliqués)	36,95	Exclusion : Toutes les entreprises que l'analyse de Sustainalytics considère comme étant en infraction avec les principes du Pacte mondial des Nations Unies, à condition que l'engagement par le biais d'EOS ne révèle aucune amélioration jusqu'à un (1) an après que l'entreprise ait été considérée comme étant en infraction, ou si Sustainalytics elle-même n'a aucune attente positive.	
Écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes	(%)	16,46	Engagement et vote : EOS a des engagements spécifiques avec les entreprises en ce qui concerne l'équité salariale.	
Conseil d'administration pour la diversité des genres	(% de femmes)	36,63	Engagement et vote : EOS a des engagements spécifiques avec des entreprises concernant la diversité des genres dans la gouvernance.	

CADELUX

FUND MANAGEMENT

Armes controversées				
Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	(% impliqués)	0,00	Exclusion : toutes les entreprises ayant un rapport avec les armes controversées (mines antipersonnel, armes nucléaires, armes à fragmentation, armes biologiques et chimiques, munitions à l'uranium appauvri et au phosphore blanc), selon la définition de Sustainalytics.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but d'atténuer les effets négatifs sur la durabilité à long terme.
(Supra)national				
Émissions de CO ₂				
Intensité des gaz à effet de serre	(KtonCO ₂ eq/EURm)	0,14	Exclusion : les pays sont exclus si leur gouvernement fait l'objet de sanctions de la part des Nations unies.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but d'atténuer les effets négatifs sur la durabilité à long terme.
Social				
Délits sociaux	(#)	0,00	Exclusion : les pays sont exclus si leur gouvernement fait l'objet de sanctions de la part des Nations unies.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but d'atténuer les effets négatifs sur la durabilité à long terme.

Description de la politique d'identification et de hiérarchisation des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité

Le 15/12/2022, la politique d'identification et de hiérarchisation des principaux effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité a été approuvée par le conseil d'administration. La [déclaration relative aux principales incidences négatives](#) est disponible sur le site web.

Les données de Sustainalytics ont été utilisées pour déterminer les effets négatifs sur les facteurs de durabilité.

Politique d'engagement

En collaboration avec le partenaire EOS, les priorités du programme d'engagement sont définies chaque année, en fonction de l'urgence des problèmes, de la volonté des organisations de travailler ensemble et de l'impact potentiel que nous pouvons générer.

EOS s'engage ensuite auprès d'une grande partie (71% d'ici 2021) des entreprises de son portefeuille. Le travail est effectué sur les 3 piliers ESG :

- Écologie : aligner les modèles d'entreprise sur les accords de Paris sur le climat, dans lesquels les membres de l'ONU se sont engagés à limiter le réchauffement de la planète à 2°C maximum et à lutter radicalement contre la pollution de l'air, de la terre et de l'eau.
- Responsabilité sociale : s'engager avec les entreprises ayant des chaînes d'approvisionnement mondiales. Le client est peut-être roi, mais pour réussir à long terme, une entreprise doit tenir compte de toutes ses parties prenantes, en particulier de sa main-d'œuvre et de la société locale.
- Gouvernance d'entreprise : mise au point des contrôles et des équilibres organisationnels d'une entreprise. Un conseil d'administration qui fonctionne bien, par exemple, et un bon équilibre entre la rémunération et la création de valeur durable fournissent les bonnes incitations pour une prise de décision réfléchie.

En raison de l'horizon à long terme de la philosophie de l'investissement responsable, des ajustements ne sont pas nécessairement apportés à la politique d'engagement si les principaux effets négatifs n'ont pas été réduits sur plus d'une période de référence. En effet, l'objectif est de constater une progression sur le long terme.

Des informations détaillées concernant la politique d'engagement sont disponibles dans la [politique ISR](#) et le [plan d'engagement d'EOS](#).

Références aux normes internationales

Les politiques d'investissement responsable font l'objet d'un rapport annuel afin d'être évaluées à l'aune des principes des PRI de l'ONU.

Comparaison historique

/